

Image not found or type unknown



Recouvrement créance caution bancaire ex.mari artisan

Par **sevigne8_old**, le **29/08/2007** à **16:23**

Bonjour,
Une banque ayant été rachetée peut elle réclamer à ces anciens créanciers des dettes par le biais d'un cabinet de Recouvrement externe, alors que ceux-ci étaient déjà en cours de remboursement avec le service Recouvrement interne de l'ancienne société bancaire et que la nouvelle banque ne retrouve plus trace du plan établi par la BDF ainsi que des versements déjà effectués.
QUELS RECOURS PUIS JE AVOIR ?
Dans l'attente de votre réponse, recevez mes sincères salutions.

Par **maitreiledefrance_old**, le **02/09/2007** à **10:57**

bonjour
la banque ne peut vous réclamer que les sommes impayées
vous n'etes pas responsable des carences de la banque
si vous pouvez prouver les versements, ne payez rien
au besoin, contactez-moi par mail